

PROCES VERBAL
Conseil Municipal ----- 2026/03
Séance du jeudi 2 avril 2026 à 20H30

Date de convocation : le 26 mars 2026.

Présents ARSICAUD Pascal, JAUDEAU Véronique, BODET Jean-Baptiste, GAUTRIAUD Magali, SAINTONGEY Alexandra, MARTY Christine, FOURRAGNON Pierre-Henri, BOUIN Françoise, FOUCHET Boris, GROSLAUD Didier
Excusés AVRIL Alexandre
Pouvoir
Secrétaire de séance GAUTRIAUD Magali

Ouverture de la séance : 20 heures

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

1. Désignation des délégués aux différents syndicats
2. Accroissement temporaire d'activité (Agent contractuel sur poste non permanent)
3. Autorisation au maire : compte 623 Fêtes et cérémonies
4. Questions diverses

Approbation du dernier compte-rendu

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du **20 mars 2026** qui n'attire pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

1. Désignation des délégués aux différents syndicats

Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal de procéder à la désignation des différents délégués aux syndicats auxquels la commune adhère.

CDCHS : Communauté Des Communes de Haute-Saintonge
Pascal ARSICAUD (titulaire) Véronique JAUDEAU (suppléante)

SDV17 : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE
BODET Jean-Baptiste (titulaire)

SOLURIS : Syndicat informatique
Magali GAUTRIAUD (titulaire), Alexandra SAINTONGEAY et Christine MARTY (2 suppléantes)

SICN (Syndicat Intercommunal de Cylindrage et de Nettoyement) des cantons de MONTGUYON et MONTLIEU-LA-GARDE :
Pascal ARSICAUD et Jean-Baptiste BODET (2 titulaires), Didier GROSLAUD et Pierre FOURRAGNON (2 suppléants)

SICOM Syndicat des COMMunes du canton de Montguyon :
Pascal ARSICAUD et Véronique JAUDEAU (2 titulaires), Magali GAUTRIAUD et Christine MARTY (2 suppléantes)

SABV (Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de la Dronne Aval) :
Pierre FOURRAGNON (titulaire) et Boris FOUCHET (suppléant)

SYMBAL (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lary) :
Véronique JAUDEAU (titulaire) et Didier GROSLAUD (suppléant)

SDEER : Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural
Pascal ARSICAUD (titulaire)

SIEMLFA : Syndicat Intercommunal d'Etudes des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques
Sylvie CHADFEAU (titulaire) et Alexandre AVRIL (suppléant).

POUR = 10

CONTRE = 0

2. Accroissement temporaire d'activité (Agent contractuel sur poste non permanent)

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir poste à l'accueil de la Mairie ; sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ; le conseil municipal :

- DECIDE (à l'unanimité des membres présents)

La création à compter du 08 avril 2026 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, par référence au grade d'agent administratif, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 21 heures.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3. Autorisation au maire : compte 623 Fêtes et cérémonies

Monsieur le maire informe les membres du Conseil de la nouvelle réglementation relative à l'article budgétaire « Fêtes et Cérémonies ». Désormais, l'article D.1617-19 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal doit procéder à l'adoption d'une délibération précisant l'ensemble des dépenses imputées à cet article.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4. Questions diverses

- **Plantation d'un arbre** : Le choix s'est porté sur un olivier
- **« Pinier » des Elus** : Afin de remercier les administrés, un repas sera organisé le samedi 13 juin 2026 à midi. L'organisation de la journée reste à définir.
- **Comité des fêtes** : Madame Christine MARTY présidente, informe le conseil qu'elle ne souhaite pas poursuivre son rôle de présidente dans le comité des fêtes qui se terminera donc à la fin de l'année 2026.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.

Le secrétaire de séance,
GAUTRIAUD Magali



Le Maire,
ARSICAUD Pascal,

